



COP21

Permis de végétaliser

- FORMULAIRE DE DEMANDE -

DEMANDEUR :

Nom et prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Qualité :

- Particulier
- Collectif d'habitants*
- Association*
- Établissement scolaire*
- Commerçant
- Entreprise*

** Toute structure ou collectif d'habitants doit être représenté par une personne physique*

PROJET DE VEGETALISATION :

Adresse de l'emplacement à végétaliser :

Doit être proche du lieu de résidence/de travail

Surface/dimensions de l'emplacement concerné :

Type de végétalisation :

- Pied d'arbre – Nécessite-t-il l'enlèvement d'une grille ? oui non
- Petit espace de terre
- Mobilier urbain existant (jardinière, poteau, barrière...)
- Zone enherbée
- Fosse de pleine terre (pied d'immeuble, mur...)
- Zone à créer (mise en place d'un bac/jardinière...)
- Autre :

Matériaux que vous allez utiliser (si besoin) :

- Bois
- Métal
- Terre cuite
- Autre :

Votre demande devra présenter un plan de situation, un croquis ou une photo de l'emplacement et toute(s) information(s) utile(s) à la compréhension du projet.

Un accompagnement par les services municipaux peut vous être proposé sur demande (choix de l'emplacement, choix des végétaux...)

Composition du dossier :

- Formulaire de demande de permis de végétaliser
- Photo/plan/croquis de l'emplacement du projet
- Charge d'engagement signée
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Toute pièce jugée nécessaire par le demandeur (facultatif)

Attention tout dossier incomplet ne sera pas traité

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis.

Date et signature suivies de la mention « lu et approuvé » :

Les demandes de permis sont à transmettre :

- Par courriel à developpementdurable@mairie-elbeuf.fr
- Par courrier à Mairie d'Elbeuf-sur-Seine, Place A. Briand, BP 300 - 75003 Elbeuf-sur-Seine cedex
- En mairie, à l'accueil de l'hôtel de ville, à l'attention du Service démocratie locale et développement durable

Retrouvez toutes informations sur www.mairie-elbeuf.fr